

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2017



PRÉAMBULE

La mission du Fonds de solidarité FTQ s'inscrit dans les fondements mêmes du développement durable; c'est ce qui le distingue des institutions financières traditionnelles.

Le Fonds :

- considère l'investissement en entreprise d'abord comme un outil de création d'emplois et de soutien à l'économie régionale et locale;
- fait un bilan social des entreprises avant d'y investir pour s'assurer de leurs bonnes pratiques de gestion;
- considère la rentabilité financière raisonnable comme essentielle à la santé de l'entreprise et cherche une rentabilité qui soit aussi sociétale;
- investit dans presque tous les secteurs de l'économie, appuie les politiques de développement sectoriel des gouvernements, exerce sciemment un effet structurant sur l'économie;
- favorise l'épargne, particulièrement dans les segments de la population qui en ont le plus besoin;
- est enraciné dans les régions, les localités et les milieux de travail.



LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS S'INSPIRE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- la politique québécoise de développement durable et la stratégie gouvernementale de développement durable, qui proposent des orientations fondamentales à l'ensemble de la société et qui font appel à la contribution des principaux acteurs sociaux, y compris les entreprises et les institutions financières;
- le plan stratégique du Fonds, qui propose une vision de ce que le Fonds veut devenir d'ici 2025 ainsi qu'un ensemble d'orientations pour y parvenir.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Fonds de solidarité FTQ s'engage à appliquer les principes de développement durable et d'investissement social responsable à ses activités et à intervenir auprès de ses parties prenantes pour en promouvoir et en favoriser l'intégration.

Le Fonds met de l'avant le caractère indissociable des dimensions sociale, économique et environnementale du DD par sa volonté de placer l'humain au centre du développement, par son engagement à intervenir dans l'économie québécoise et finalement, par son engagement à réduire ses impacts négatifs sur l'environnement.

Ces principes sont mis en pratique par le Fonds, notamment :

- en offrant du capital patient dans les entreprises québécoises dans le but de contribuer à leur développement en comblant leurs besoins en financement, pour permettre ainsi de créer, de maintenir et de sauvegarder des emplois de qualité;
- en sensibilisant les Québécois à l'importance de l'épargne-retraite et en leur permettant d'épargner plus facilement pour leur retraite;
- en offrant de la formation économique aux travailleurs;
- en respectant les valeurs et les pratiques conformes aux exigences élevées en matière de relations de travail, et au respect des droits de la personne;
- en favorisant l'approvisionnement local;
- en soutenant divers organismes à but non lucratif et qui ont une vocation sociale;
- en élaborant un plan d'action environnemental, dans lequel il énonce ses objectifs ainsi que les moyens et les ressources nécessaires qu'il mettra en œuvre pour les atteindre.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE GRANDES ORIENTATIONS :

1

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, DURABLE ET RESPONSABLE, DANS UN SOUCI DU DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS PARTOUT AU QUÉBEC

Cette première orientation touche l'incidence du Fonds sur la société. Elle exprime la raison d'être du Fonds qui est de privilégier un développement centré sur les besoins réels des personnes et des collectivités, où l'impératif économique est modulé en fonction de considérations sociales et environnementales.

2

ASSURER AUX EMPLOYÉS UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN ET STIMULANT

Cette deuxième orientation touche le Fonds à titre d'employeur.

3

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS DU FONDS

Cette troisième orientation touche le Fonds à titre d'organisation responsable qui doit gérer les répercussions de ses activités sur l'environnement.

4

RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LA COMPRÉHENSION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette quatrième orientation découle de la nécessité de faire vivre et évoluer les principes du développement durable dans ses actions et au sein de l'organisation afin de permettre au Fonds de progresser constamment et ainsi de demeurer toujours à l'avant-garde du progrès social et économique.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
<p>ORIENTATION 1 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, DURABLE ET RESPONSABLE, DANS UN SOUCI DU DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS PARTOUT AU QUÉBEC</p>	<p>INCITER LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS À ÉPARGNER, EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MOINS DE 40 ANS</p>	<p>Rejoindre le grand public et les actionnaires en milieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> – inciter les Québécois à épargner 800 M \$ pour leur retraite; – maintenir l'effort prioritaire de recrutement de nouveaux actionnaires ayant moins de 40 ans; – poursuivre l'effort d'augmentation de cotisation en épargne systématique, tout particulièrement par retenue sur le salaire (cible de 45 % de l'ensemble des entrées de fonds). <p>Maintenir un lien de communication constant avec les actionnaires et la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> – faire parvenir à chaque actionnaire un carnet personnalisé comprenant son état de compte et l'encourageant à épargner; – poursuivre durant toute l'année l'effort de communication sur les vertus de l'épargne, avec une intensité particulière durant la campagne REER, en janvier et février; – organiser quatre événements publics axés sur l'importance de l'épargne; – accentuer la sensibilisation aux avantages du Régime d'accès à la propriété (RAP) et du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP); – accentuer l'accompagnement dont le Fonds fait profiter les actionnaires de 50 ans et plus dans la préparation à la retraite; – renouveler la campagne Facebook et intensifier l'usage des médias sociaux; – ouvrir environ 50 bureaux temporaires durant la campagne REER de janvier et février partout au Québec. <p>Responsables locaux (RL) ¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – maintenir le nombre de blitz en milieu de travail pour sensibiliser les travailleuses et les travailleurs à l'importance de l'épargne; – former environ 200 nouveaux RL; – assurer la formation continue pour l'ensemble des quelque 2 000 RL en milieu de travail par les rencontres locales et régionales et la rencontre nationale de septembre.

¹ Les RL sont des bénévoles issus des milieux syndicaux qui sont formés par le Fonds pour renseigner leurs collègues de travail sur tous les aspects du Fonds.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
		<p>RVER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire savoir aux entreprises que le recours au produit d'épargne systématique du Fonds en milieu de travail est une approche conforme aux exigences de la loi concernant les RVER : • consolider la présence du Fonds auprès des 6 500 employeurs offrant l'épargne par retenue sur le salaire; • recruter 350 nouvelles entreprises pour la retenue sur le salaire. <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'amélioration continue de l'expérience de l'épargnant au Fonds, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • en réalisant des sondages de satisfaction pour déterminer les améliorations devant être apportées (objectif de maintien au niveau minimal de 80 % de satisfaction); • en travaillant à la mise en place d'améliorations dans l'ensemble des points de contact (site Internet, téléphone, points de service, milieu de travail par les RL, tout particulièrement en utilisant la technologie permettant l'accès multiplateforme [mobilité]); • en contribuant aux initiatives de <i>Question Retraite</i>, un OBNL dont le Fonds est membre et dont la mission est de sensibiliser les travailleurs de moins de 45 ans à l'importance de planifier leur retraite pour assurer leur sécurité financière : <ul style="list-style-type: none"> • contribution financière du Fonds à l'organisme; • contribution en temps des employés du Fonds à divers comités de travail. - déployer le volet de la politique de dons et commandites relatif à l'importance de l'épargne et à la consommation durable.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
	<p>AUGMENTER L'INCIDENCE DU FONDS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DE QUALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE RESPONSABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – En fonction de l'objectif global de 3 milliards \$ en investissements d'ici 2020, investir dans tous les secteurs de l'économie du Québec, en réponse aux besoins des entreprises, dans des projets créateurs d'emplois de qualité et de prospérité. – Déployer les investissements prévus au plan stratégique : <ul style="list-style-type: none"> • dans quatre pôles d'excellence (sciences de la vie, aérospatiale, produits forestiers et agroalimentaires); • pour stimuler l'innovation; • pour construire des infrastructures immobilières ayant des incidences socioéconomiques; • pour assurer la pérennité d'entreprises inscrites en bourse considérées comme des fleurons québécois. – Maintenir les partenariats du Fonds avec les grandes associations d'affaires et divers organismes de concertation et de maillage qui contribuent au développement et à la croissance des entreprises. <p>Régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – élargir le rayonnement et l'incidence des Fonds régionaux (FRS) des Fonds locaux de solidarité FTQ (FLS) et du Fonds immobilier FTQ dans toutes les régions du Québec : <ul style="list-style-type: none"> • en augmentant l'objectif global annuel d'investissement des FRS et des FLS; • en accroissant la taille moyenne des investissements des FRS; • en améliorant la couverture géographique des FLS; • en développant une meilleure synergie entre le Fonds, les FRS, les FLS et le Fonds immobilier de solidarité FTQ visant notamment à augmenter les investissements conjoints et les références entre ces fonds; • en continuant d'investir dans le créneau du transfert de propriété qui est essentiel à la relève entrepreneuriale; • en maintenant les partenariats des FRS et du Fonds avec Adréanalys, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et Anges Québec.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
		<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> – gérer les achats du Fonds et de son réseau de manière à favoriser l’achat de biens fabriqués au Québec et de services rendus par des firmes québécoises (conformément à la politique d’achat responsable). – déployer les volets de la politique de dons et commandites relatifs : <ul style="list-style-type: none"> • au soutien à l’employabilité et à l’intégration en milieu de travail; • aux dons de matériel informatique à des OBNL; • au soutien financier à des OBNL auxquels participent bénévolement des employés; • au soutien de Centraide dans toutes les régions du Québec.
	<p>QUE LES RELATIONS DU FONDS AVEC SES ENTREPRISES PARTENAIRES PRENNENT EN COMPTE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place une veille stratégique sur le développement durable qui regroupe les dimensions fiscales, juridiques, commerciales ainsi que les nouveaux mécanismes tels que les bourses du carbone. – Avec l’information provenant de cette veille, fabriquer un outil d’information pour les professionnels de l’investissement du Fonds et de son réseau pour leur permettre d’amorcer un dialogue avec les entreprises sur les gestes qu’elles pourraient poser en matière de développement durable. – Identifier les fournisseurs et analyser les outils qui permettraient de mesurer l’empreinte carbone des entreprises partenaires. – Réaliser un projet pilote portant sur la mesure de l’empreinte carbone d’une entreprise partenaire.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
	<p>ENRICHIR LES DEUX APPROCHES EXCLUSIVES DU FONDS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE QUE SONT LE BILAN SOCIAL² ET LA FORMATION ÉCONOMIQUE EN ENTREPRISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Intégrer au bilan social des entreprises des éléments de diagnostic organisationnel afin de permettre par la suite à l'équipe multidisciplinaire responsable de proposer, lorsque la chose est pertinente, des formations conçues selon les besoins de chaque entreprise et de ses travailleurs. – Ajouter des éléments sur le développement durable dans le document d'autorisation soumis aux instances du Fonds. – Par rapport aux deux points précédents ainsi qu'aux gestes susceptibles d'être posés par les entreprises en matière de développement durable, organiser une activité de formation, de sensibilisation et d'information au bénéfice des équipes de l'Investissement et des personnes nommées par le Fonds aux CA des entreprises partenaires.
	<p>MAINTENIR UNE ORGANISATION QUI PROFITE D'UNE GOUVERNANCE SOLIDE ET QUI DÉMONTRE EN CONTINU UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET UN RESPECT RIGOUREUX DES RÈGLES QU'ELLE DOIT SUIVRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre à jour les chartes des différents comités du conseil d'administration dans l'optique d'adopter en continu les bonnes pratiques de l'industrie et d'élaborer des outils de suivi des différentes responsabilités de ces comités. – Réviser le code d'éthique et de déontologie des employés afin d'adopter en continu les bonnes pratiques de l'industrie. – Mettre à jour la politique de gestion intégrée des risques afin d'adopter en continu les bonnes pratiques de l'industrie. – Poursuivre le travail d'amélioration du programme de conformité financière.
	<p>COMMUNIQUER EN CONTINU AVEC NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES (GRAND PUBLIC, GOUVERNEMENTS, MÉDIAS, ETC.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Entretenir un dialogue continu avec les deux paliers de gouvernement au moyen de rencontres, de communications écrites et d'événements dans une optique de participation du Fonds à la croissance socioéconomique du Québec. – Alimenter la communication en continu avec nos différentes parties prenantes en préparant des documents imprimés (par exemple, le rapport annuel de développement durable), des contenus dans les médias sociaux ainsi que des contenus numériques sur notre site Internet. – Diffuser de l'information sur l'incidence du Fonds dans la collectivité au moyen de communiqués de presse. – Élaborer une campagne corporative afin de sensibiliser le grand public à la mission socioéconomique du Fonds dans toutes les régions du Québec. – Sonder le grand public et le marché des affaires sur leurs attentes par rapport au Fonds.

² Le bilan social est un outil d'évaluation de la gestion et de la communication interne d'une entreprise dont se sert le Fonds de solidarité FTQ afin de personnaliser le soutien qu'il propose à cette entreprise.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
	<p>RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la vigie sur la transition énergétique vers les énergies renouvelables et sur les conséquences prévisibles de cette transition pour le Fonds et ses entreprises partenaires. – Analyser les outils disponibles afin d'envisager la possibilité de mesurer l'empreinte carbone de toutes les entreprises dans nos portefeuilles placement. – Exercer tous les droits de vote rattachés aux titres détenus dans les portefeuilles du Fonds dans le respect du document d'orientation dont le Fonds s'est doté et qui inclut des dimensions de responsabilité sociale, d'éthique et de bonne gouvernance des entreprises. – Faire réviser les portefeuilles du Fonds par une entreprise spécialisée en investissement responsable et identifier ensuite les entreprises avec lesquelles amorcer un dialogue actionnarial relativement à des dimensions sociales, environnementales ou de gouvernance. – Reconduire avec la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) l'entente en vertu de laquelle SHARE dialogue au nom du Fonds avec des sociétés cotées en bourse au Canada sur des sujets touchant la gouvernance, la responsabilité sociale et l'environnement. – Poursuivre la participation du Fonds à la gouvernance mondiale en matière d'ISR, notamment par sa participation aux activités du chapitre Québec des six Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies auxquels le Fonds a adhéré.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
	<p>ACCENTUER L'EFFORT DE FORMATION AFIN D'ACCROÎTRE L'INFLUENCE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC ET LES INCITER À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Remanier le programme de formation du réseau des RL afin d'aligner leur rôle avec les orientations stratégiques du Fonds. – Redéfinir l'offre de formation aux entreprises partenaires afin de l'aligner avec les besoins spécifiques de chaque entreprise, pour les aider à réaliser leur plein potentiel de croissance dans le respect des principes du développement durable. – S'inspirer des principes du développement durable pour enrichir la formation en développement socioéconomique local et régional offerte dans les réseaux des FRS, des FLS et des structures syndicales, et notamment organiser une tournée d'au moins six régions ainsi qu'une rencontre nationale. – Réviser la formation des membres des comités de retraite dans les milieux de travail en fonction du portrait actuel de l'épargne collective. – Organiser ou participer à un minimum de 10 activités communes d'échange, de formation et d'orientation avec des organismes qui font la promotion de pratiques socialement responsables, tels le Chantier d'économie sociale, les Territoires innovants en économie sociale (TIESS), l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) et l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
ORIENTATION 2 ASSURER AUX EMPLOYÉS UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN ET STIMULANT	ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL CONCURRENTIELLES	<ul style="list-style-type: none"> – Continuer d’offrir une rémunération globalement concurrentielle. – Maintenir les moyens favorables à une conciliation travail-vie personnelle. – Poursuivre l’appui au perfectionnement professionnel. – Promouvoir les moyens visant la santé et le bien-être des employés. – Améliorer les moyens de reconnaissance de la performance en déployant un programme de gestion de la performance et en adoptant un programme de reconnaissance. – Travailler avec le syndicat représentant les employés du Fonds dans un esprit de partenariat et de dialogue en continu. – Maintenir les formations de préparation à la retraite pour les employés de 55 ans et plus. – Poursuivre la formation économique obligatoire pour l’ensemble des employés.
	GÉRER ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ET LES CHANGEMENTS DANS L’ENTREPRISE	<ul style="list-style-type: none"> – En fonction des orientations de la planification stratégique, prévoir l’évolution de l’effectif du Fonds, la transformation nécessaire de certains postes, proposer la formation, le mentorat, l’encadrement et d’autres moyens d’assurer la mise à jour des connaissances et des habiletés des employés, et ce, dans une optique d’accompagnement.
	FAVORISER UNE COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE AVEC NOS PARTIES PRENANTES INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> – Déployer les activités prévues au plan de communication organisationnelle autour des priorités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • informer et mobiliser les employés sur le plan d’action stratégique de la vision et les changements de culture organisationnelle; • reconnaître les exemples de réussite par la reconnaissance collective et individuelle; • améliorer la circulation de l’information intersectorielle entre les membres du réseau du Fonds, la haute direction et les gestionnaires; • soutenir les grands secteurs et les membres du réseau du Fonds dans leurs enjeux de communication; • travailler en synergie avec la vice-présidence aux ressources humaines, tout particulièrement sur les objectifs liés aux programmes de gestion de la performance et de reconnaissance.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
<p>ORIENTATION 3 RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE LAISSÉE PAR LES ACTIVITÉS DU FONDS</p>	<p>MAINTENIR LES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS CINQ ANS, ALORS QUE LA CONSOMMATION DE RESSOURCES A ÉTÉ RÉDUITE ET LA RÉCUPÉRATION AUGMENTÉE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer le maintien des acquis en matière de consommation d'eau et d'énergie en ne dépassant pas les seuils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • eau : 383 litres/m²/an; • énergie intensité énergétique (ekWh/pi²/an) de 16,1. – Maintenir à 66 % et améliorer si possible le taux de récupération des matières résiduelles, excluant les déchets de construction; – Suivre l'évolution des meilleures pratiques et déterminer les améliorations à apporter éventuellement; – Maintenir la certification BOMA BEST (bâtiment existant) niveau Platine pour le siège social du Fonds ainsi que le niveau OR pour la certification LEED. – Poursuivre l'effort de conversion des actionnaires aux relevés et autres documents en version électronique plutôt qu'imprimée. – Événements du Fonds tenus à l'extérieur du siège social : <ul style="list-style-type: none"> • continuer à organiser l'assemblée générale annuelle et la rencontre nationale des RL de manière carboneutre; • répertorier l'ensemble des événements externes organisés par le Fonds en vue de dresser l'inventaire des moyens déjà pris pour réduire l'empreinte carbone de ces événements et pour mesurer l'effort nécessaire pour rendre ces événements carboneutres. – Diminuer notre empreinte écologique en adoptant une stratégie infonuagique judicieuse.
	<p>DEVENIR UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE DANS LA PROMOTION DU TRANSPORT DURABLE AUPRÈS DE SES EMPLOYÉS ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Maintenir et accentuer les moyens d'appui au transport en commun chez les employés : <ul style="list-style-type: none"> • rembourser 50 % sur les titres mensuels de transport en commun; • sur la base du sondage, cibler les employés intéressés et leur proposer un titre de transport. – Maintenir les moyens d'appui au transport actif et en proposer de nouveaux : <ul style="list-style-type: none"> • rembourser 25 % d'un abonnement annuel à Bixi; • mettre à disposition des supports pour vélos ; • donner accès aux douches aux employés qui se déplacent à vélo; • organiser une journée annuelle de cyclisme avec démonstrations mécaniques et accès aux experts de Vélo Québec;

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
		<ul style="list-style-type: none"> • proposer le remboursement d'un entretien de vélo par an; • évaluer la possibilité d'aménager des douches supplémentaires et de les rendre accessibles aux locataires de l'immeuble; • évaluer la possibilité d'offrir le retour garanti en cas d'incident grave. <p>– Maintenir et accentuer les moyens de réduction des déplacements individuels en voiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • possibilité pour les employés de s'inscrire à un site dédié au covoiturage; • offrir une compensation financière aux employés qui participent au covoiturage ou qui abandonnent leur stationnement pendant deux ans; • remettre des titres de transport en commun gratuits pour les déplacements professionnels; • évaluer l'aménagement de salles de travail munies de vidéoconférences. <p>– Véhicules électriques ou hybrides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer la possibilité d'ouvrir un compte corporatif pour déplacements professionnels avec un service de taxi; • réaliser un sondage pour mesurer le nombre d'employés possédant un véhicule électrique ou hybride ou qui souhaitent en acheter un; • évaluer la possibilité d'installer une ou plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2016-2017
<p>ORIENTATION 4 RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LA COMPRÉHENSION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p>FORMER ET SENSIBILISER LES EMPLOYÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser pour les employés du Fonds une rencontre d'information de type « Midi-causerie » sur la <i>Politique de développement durable du Fonds</i> et sur les conséquences positives et négatives des changements climatiques pour les milieux économiques et financiers, et les possibilités économiques du développement durable. – Informer et sensibiliser (intranet, infolettre) les employés du Fonds ainsi que les occupants du siège social sur : <ul style="list-style-type: none"> • les sujets relatifs au transport durable; • la récupération, la consommation excessive des ressources (eau, énergie, papier, etc.) ainsi que la production de matières résiduelles; • les sujets pertinents à l'ISR : lois et règlements sur l'environnement, le carbone, politiques et programmes du Fonds, etc.
	<p>DÉPLOYER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Instaurer une vigie en vue de préparer une mise à jour annuelle des tendances en développement durable dans le but de permettre au Fonds d'améliorer ses pratiques en continu. – Poursuivre la reddition de comptes aux parties prenantes au moyen de la méthode GRI.
	<p>S'ASSURER QUE LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉALISE SON MANDAT EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité doit : <ul style="list-style-type: none"> • continuer à servir d'interface avec le comité de direction sur tous les sujets touchant le développement durable; • tenir des réunions mensuelles du comité de pilotage et des réunions des sous-comités en fonction de leur plan de travail; • planifier un calendrier de ses travaux durant l'année; • traduire le plan de développement durable en objectifs spécifiques par unité et effectuer des suivis réguliers; • contribuer au rapport annuel et de développement durable du Fonds.